

Flore, variations au fil des saisons...

Dans le vallon de la Roulavaz, comme dans les autres forêts genevoises, les feuillus captent presque toute la lumière. Certaines espèces herbacées parviennent à y pousser grâce à des stratégies leur permettant de recevoir assez de rayonnement solaire et d'assurer leur reproduction.

Les feuilles persistantes des lierres et des laïches captent la lumière été comme hiver.

Ces plantes fleurissent durant l'été ou plus tard.

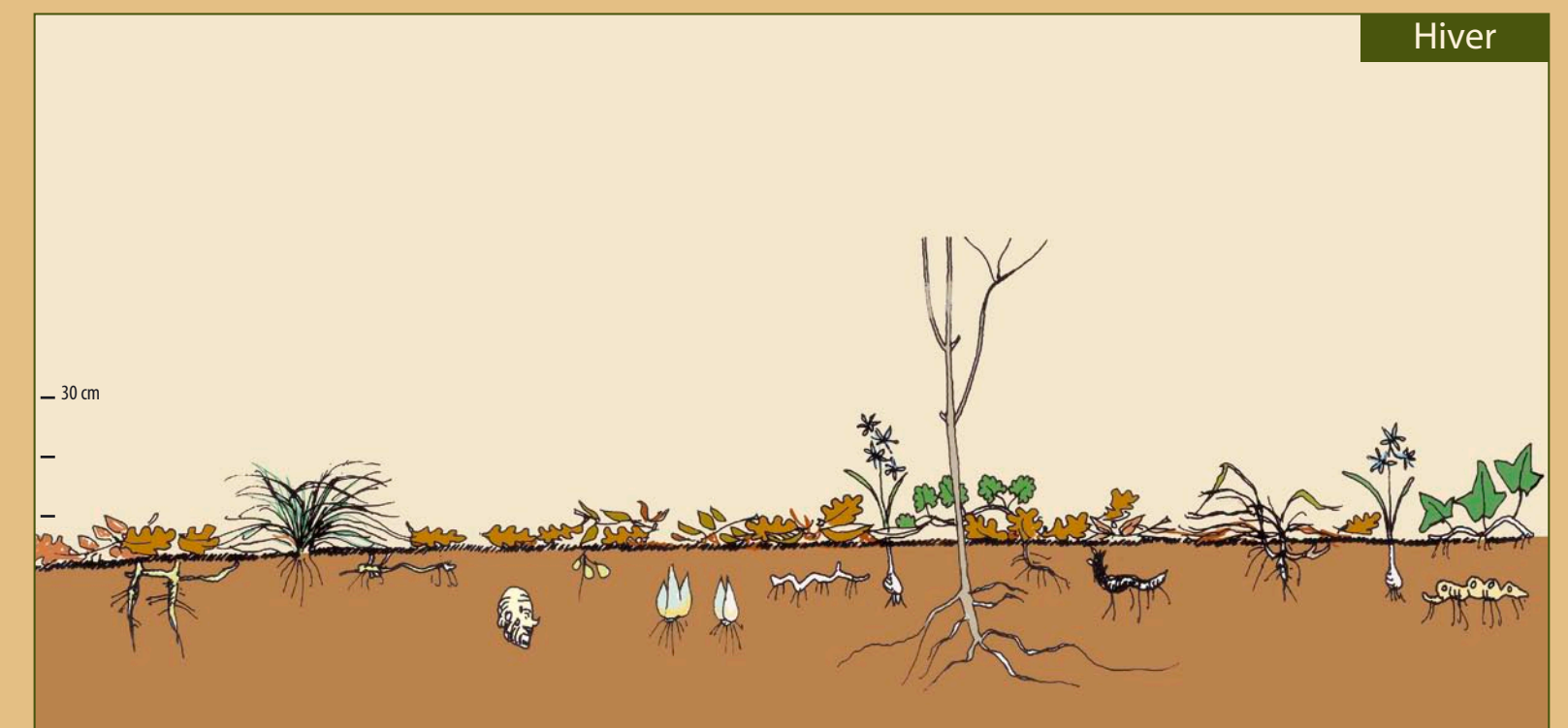
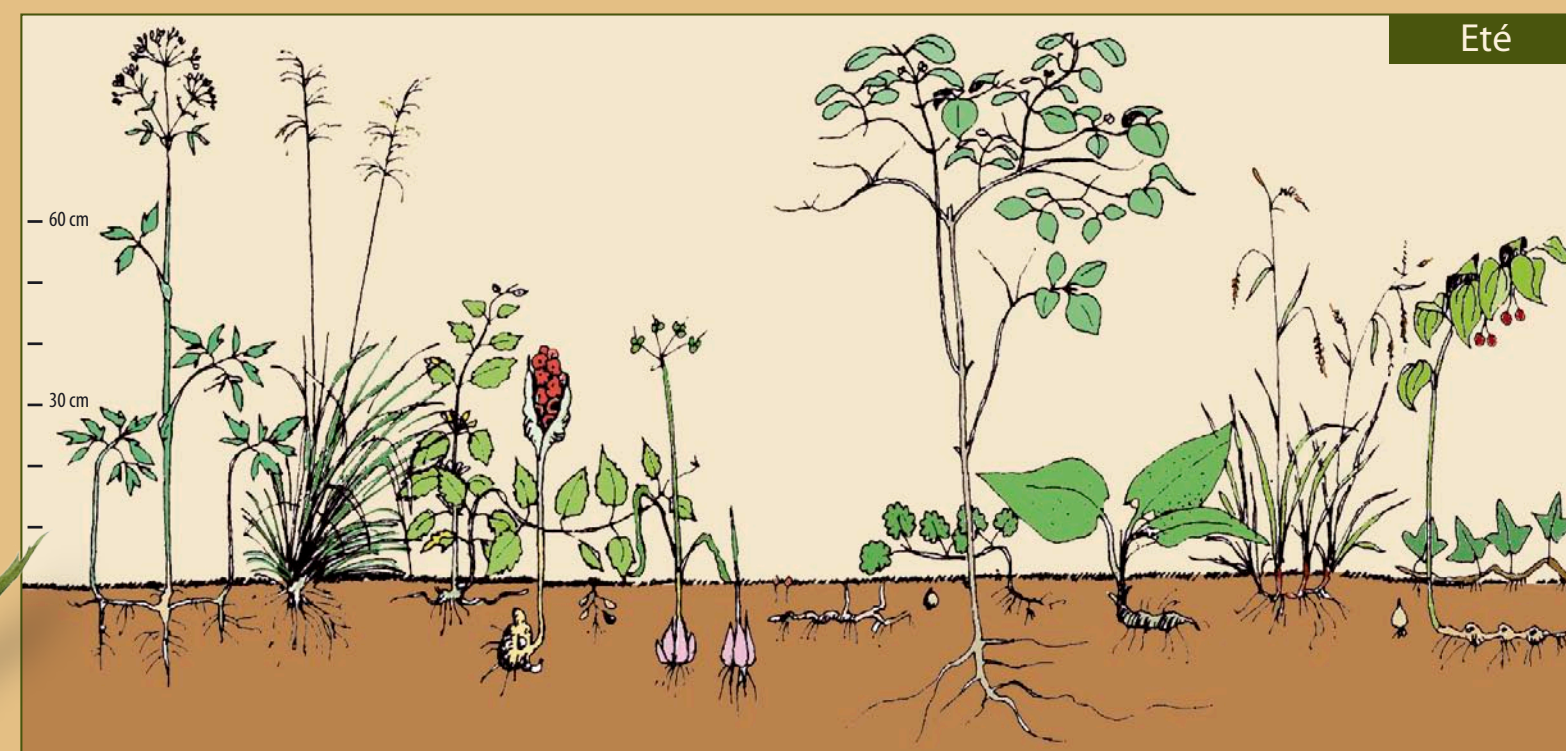
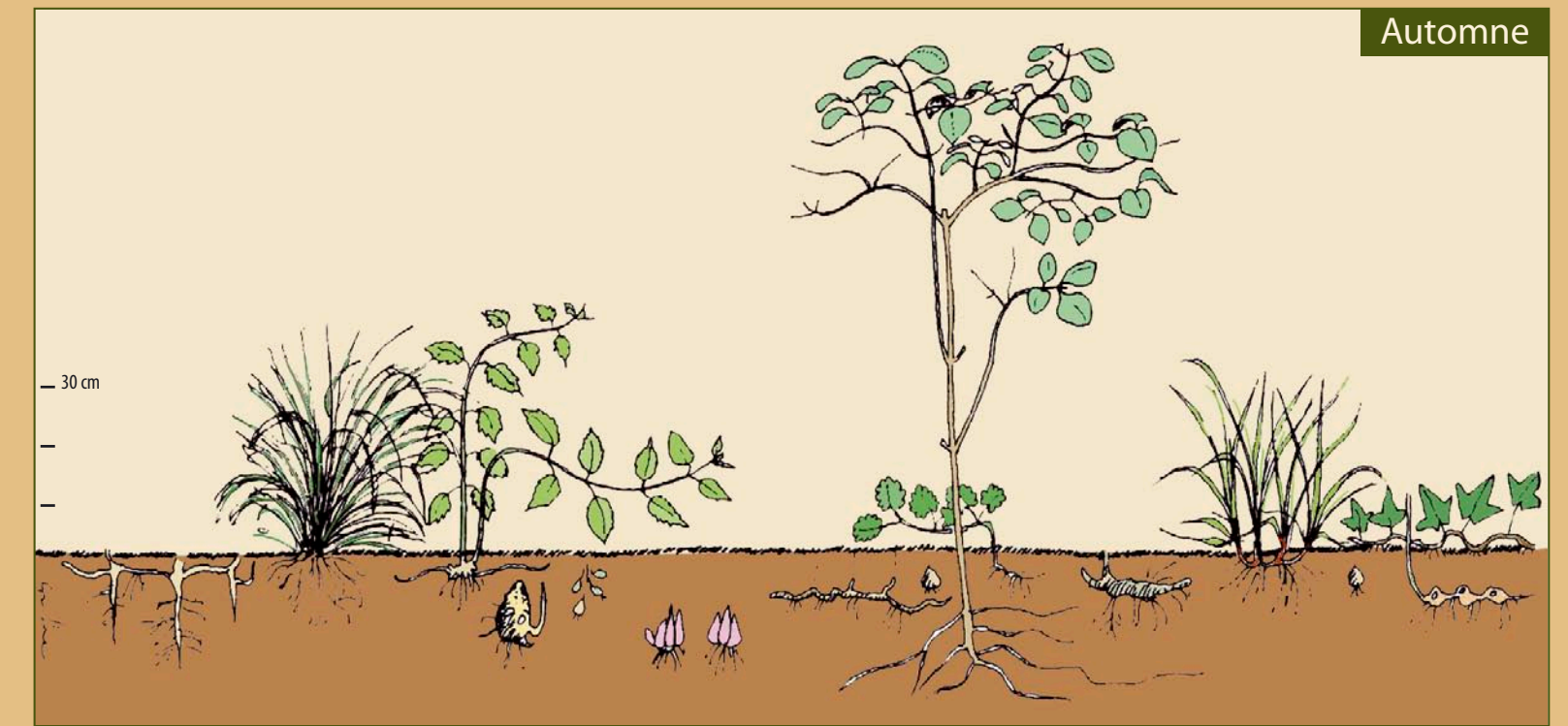
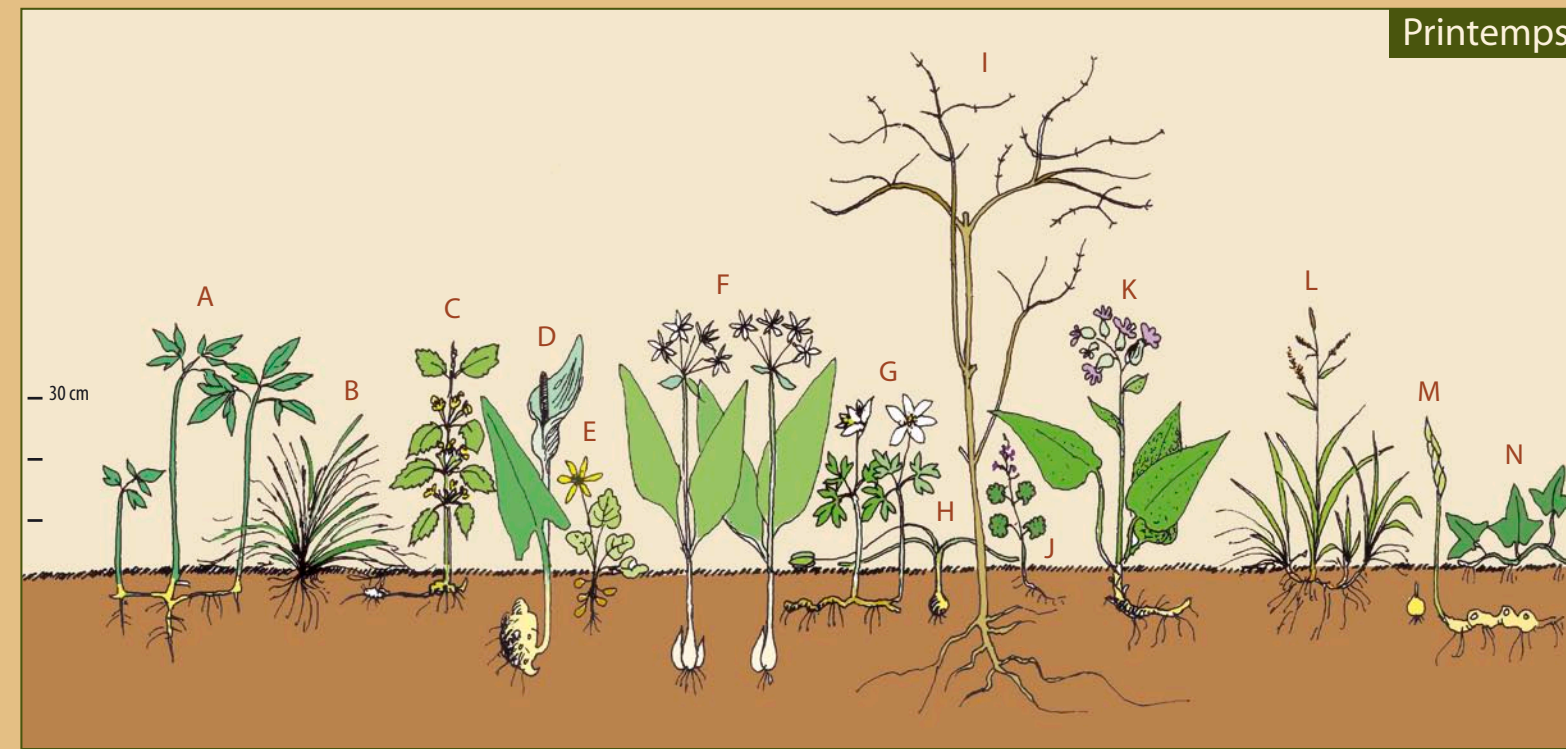
Les plantes herbacées fleurissent en majorité lorsque les arbres sont encore en bourgeons.

Certaines ne subsistent ensuite que sous forme de bulbes (ail des ours, ficaire) ou de rhizomes (sceau de Salomon).

La forêt et sa végétation herbacée changent ainsi d'aspect à chaque saison.



Le Lamier jaune,
qui est une plante vivace,
fleurit au mois de mai,
après la plupart des plantes
printanières à bulbe.



A. Herbe aux goutteux
(*Aegopodium podagraria*)

D. Gouet
(*Arum maculatum*)

G. Anémone des bois
(*Anemone nemorosa*)

J. Lierre terrestre
(*Glechoma hederacea*)

M. Sceau de Salomon
(*Polygonatum multiflorum*)

B. Canche gazonnante
(*Deschampsia caespitosa*)

E. Ficaire
(*Ranunculus ficaria*)

H. Scille à deux feuilles
(*Scilla bifolia*)

K. Pulmonaire
(*Pulmonaria obscura*)

N. Lierre
(*Hedera helix*)

C. Lamier jaune
(*Lamium galeobdolon*)

F. Ail des ours
(*Allium ursinum*)

I. Chèvrefeuille
(*Lonicera xylosteum*)

L. Laïche des bois
(*Carex sylvatica*)



La commune
de Dardagny



La Société
de physique
et d'histoire
naturelle



Le Centre
chauves-souris
Genève
(CCO-GE)



KARCH
(protection
des reptiles
et batraciens)



Les
Conservatoires
et jardin
botaniques
de la Ville
de Genève



Le domaine nature et paysage,
le domaine de l'agriculture
et le domaine de l'eau
du Département du territoire
du canton de Genève